



ARTOIS
MOBILITÉS

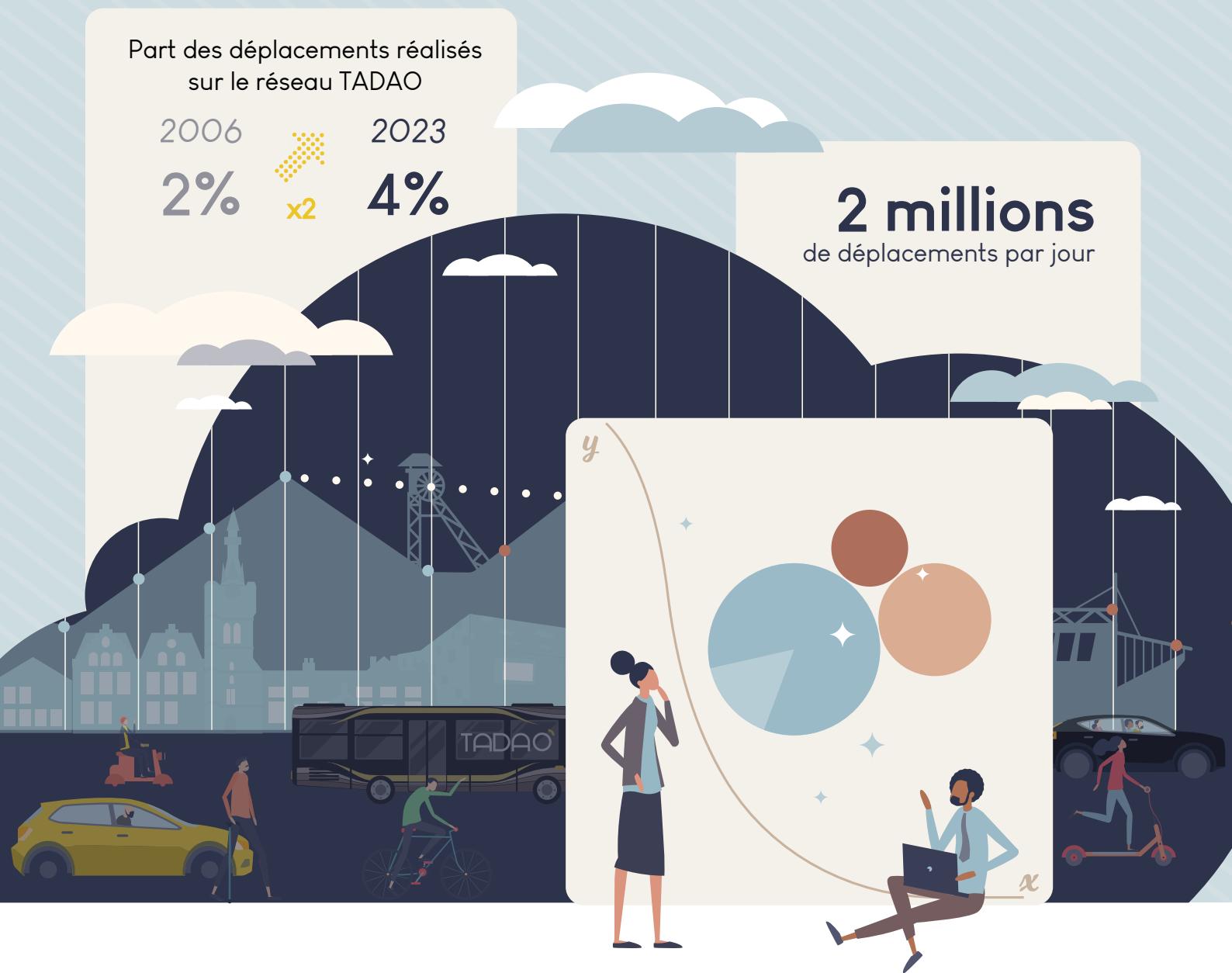
Enquête Mobilités 2023

Les résultats

Part des déplacements réalisés
sur le réseau TADAO

2006 2%  2023 4%

2 millions
de déplacements par jour



Ressort territorial
d'Artois Mobilités

Béthune

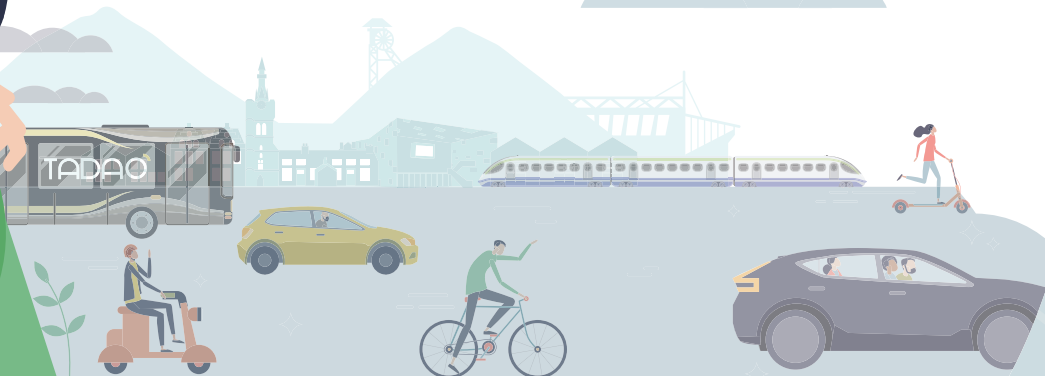
Bruay-La-Buissière

Lens

Carvin

Liévin

Hénin-Beaumont



SOMMAIRE

| | |
|--|------------|
| Contexte de l'enquête | 4-5 |
| Mode d'emploi de l'enquête | 6 |
| Mobilité moyenne par personne | 7 |
| Principaux déplacements : flux, modes et motifs | 8-9 |
| Distance et temps de déplacement | 10 |
| Zoom sur le week-end | 10 |
| Repères de la mobilité sur le territoire | 11 |

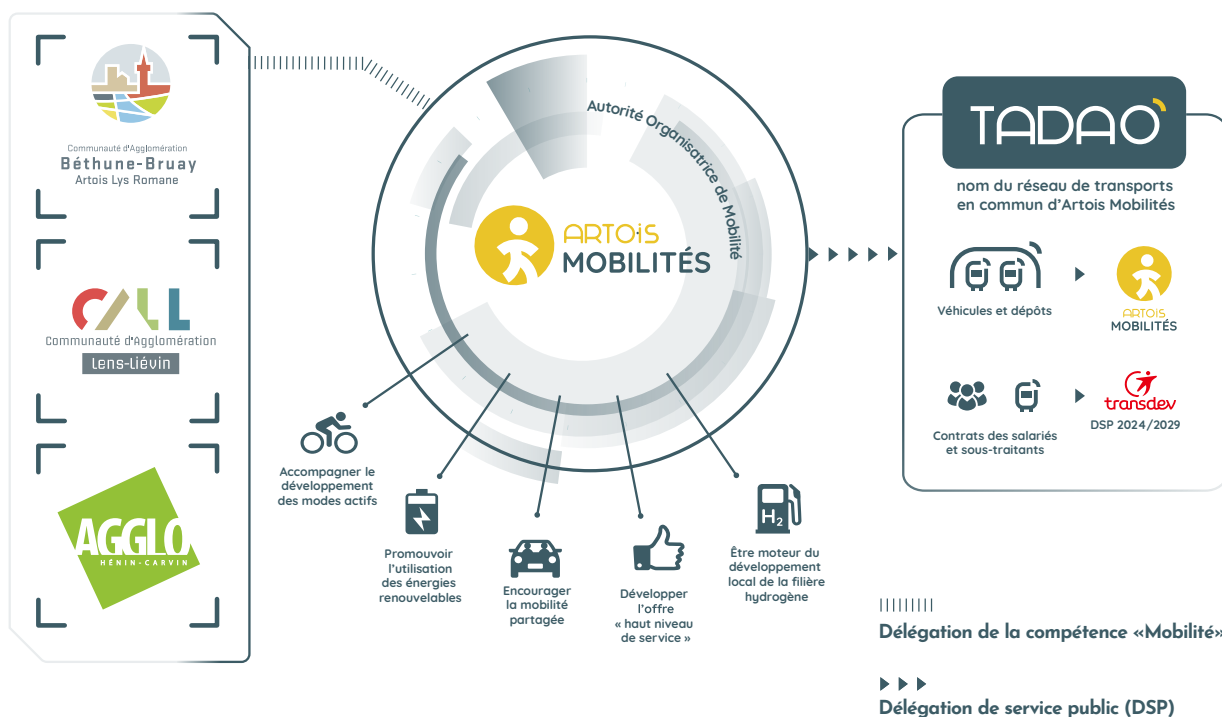


ARTOIS MOBILITÉS : QUI SOMMES NOUS ?

En 2003, les agglomérations de Lens-Liévin, Henin-Carvin et Béthune-Bruay ont délégué leur compétence «transport» à un syndicat mixte créé pour l'occasion : le syndicat mixte des Transports Artois Gohelle (SMT AG). Ce dernier avait pour mission principale de mettre en place un réseau de transport en commun unique sur les trois agglomérations. C'est ainsi qu'en 2005 est né le réseau TADAO.

Les compétences et missions du SMT AG ayant évolué au cours des années il est devenu, depuis 2022, Artois Mobilités. Au-delà des transports en commun, Artois Mobilités est compétent aujourd'hui sur l'ensemble des politiques de mobilités à l'échelle de ses trois agglomérations membres.

Artois Mobilités est la 7^e autorité organisatrice de la mobilité en France avec près de 650 000 habitants desservis. Le réseau TADAO s'étend sur 150 communes et près de 1 000 km².



Contexte de l'enquête

QU'EST-CE QU'UNE ENQUÊTE MOBILITÉS ?

L'enquête mobilités sert à mieux connaître la façon dont se déplacent les habitants. Les informations recueillies ont pour but de mesurer l'évolution des pratiques (la marche, l'usage du vélo, de la voiture, des transports en commun...) afin de mieux organiser la mobilité sur notre territoire (circulation routière, stationnement, lignes de bus ...).

Grâce à l'identification des besoins des habitants, les équipes d'Artois Mobilités et ses partenaires peuvent travailler à améliorer les solutions mobilités pour le territoire.



Le passage de l'enquêteur a été précédé de l'envoi d'un courrier.

Cela concernait tous les membres du foyer âgés de 5 ans et plus.

Une ou deux personnes ont été enquêtées par foyer.

UNE ENQUÊTE MOBILITÉS CERTIFIÉE MENÉE EN PARTENARIAT



Cette enquête mobilités a été menée en conformité avec la méthodologie du CEREMA (Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement), établissement public sous la tutelle de l'Etat.

Pilotée par Artois Mobilités, l'enquête a été réalisée en partenariat avec plusieurs acteurs institutionnels et techniques : les agglomérations de Lens-Liévin, Henin-Carvin et Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, les services de l'Etat et l'agence d'urbanisme de l'Artois.

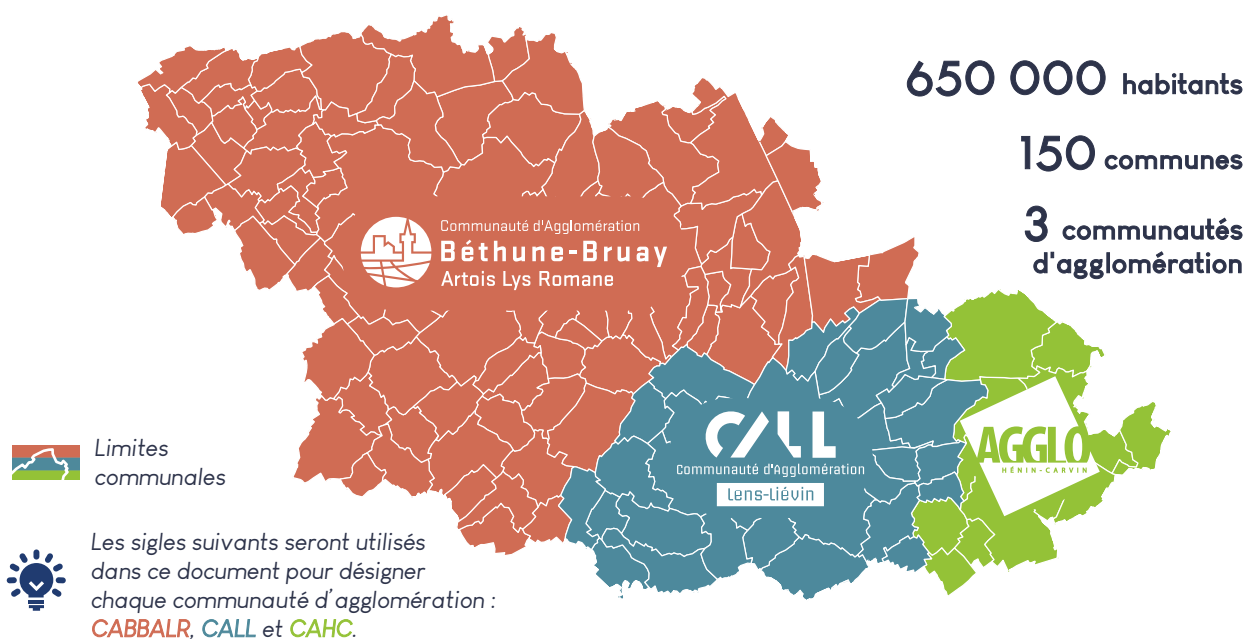


Mode d'emploi de l'enquête

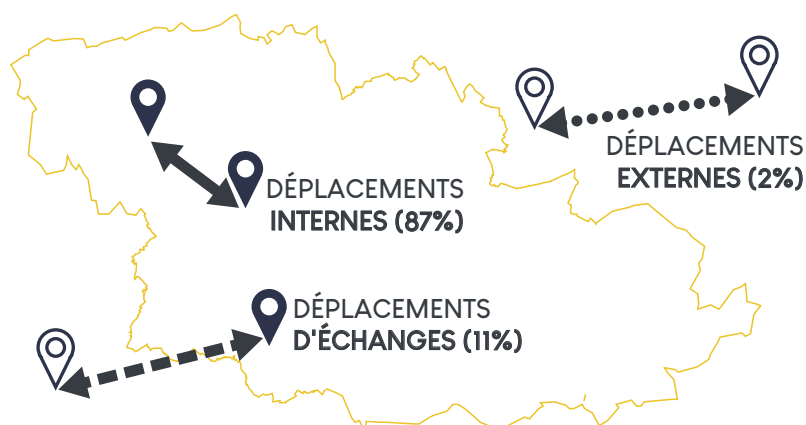
Cette enquête mobilités d'envergure a été menée par Artois Mobilités, de janvier à mai 2023 sur les trois communautés d'agglomération et leurs 150 communes, pour recenser précisément les déplacements quotidiens des habitants du territoire.

OBJECTIF : mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants du territoire en semaine et le week-end pour mieux organiser la mobilité de demain.

BASSIN DE DÉPLACEMENTS ÉTUDIÉ :



RÉPARTITION DES DÉPLACEMENTS :



Exemple :
 « Je sors du territoire pour rejoindre mon travail le matin (déplacement d'échanges) et durant la pause déjeuner, je prends le bus pour rejoindre un restaurant (déplacement externe). »

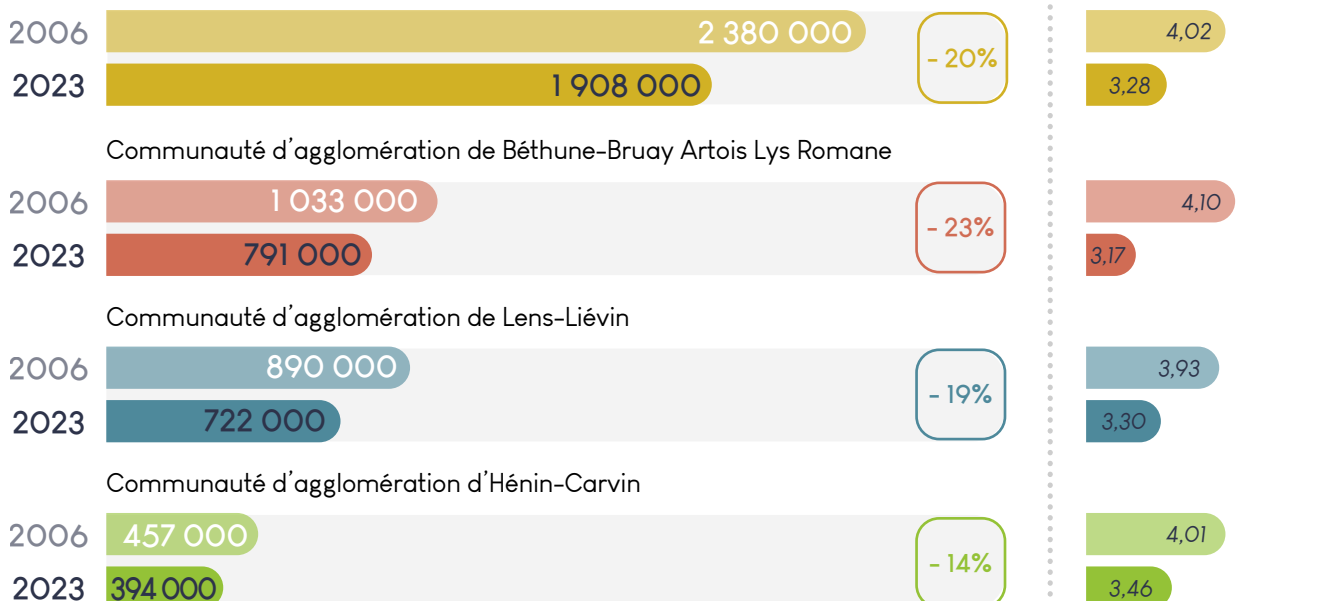
Mobilité moyenne par personne

ENSEMBLE DES DÉPLACEMENTS DES HABITANTS PAR JOUR



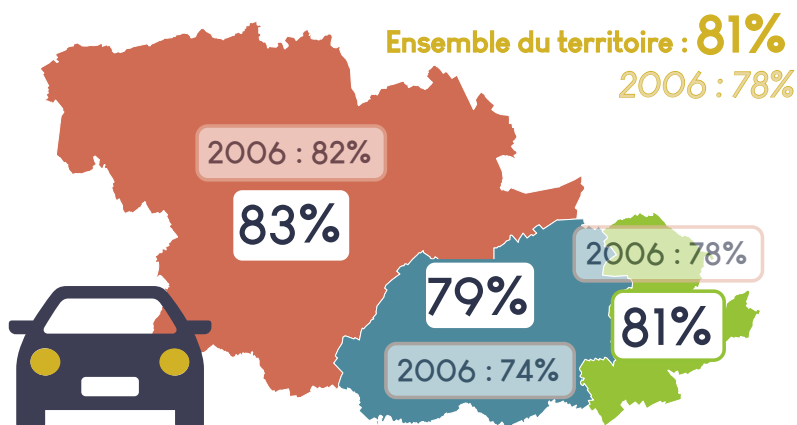
DÉPLACEMENTS INTERNES ET D'ÉCHANGES PAR JOUR

Ensemble du territoire d'Artois Mobilités



On constate une **baisse du nombre de déplacements** effectués par les habitants à l'intérieur du territoire d'Artois Mobilités : 2,3 millions en 2006 contre 1,9 millions aujourd'hui. Ainsi, en 2006 un habitant se déplaçait en moyenne 4 fois par jour, contre 3,2 fois en 2023. Ce phénomène concerne l'ensemble de la France et peut s'expliquer par différentes tendances : vieillissement de la population, développement du télétravail et du e-commerce, etc.

TAUX DE MOTORISATION PAR MÉNAGE



En 2023, environ **8 ménages sur 10 disposent au moins d'un véhicule**. Il y a plus de voitures aujourd'hui sur le territoire d'Artois Mobilités qu'en 2006. Mais cette moyenne peut masquer d'importantes différences entre les secteurs.

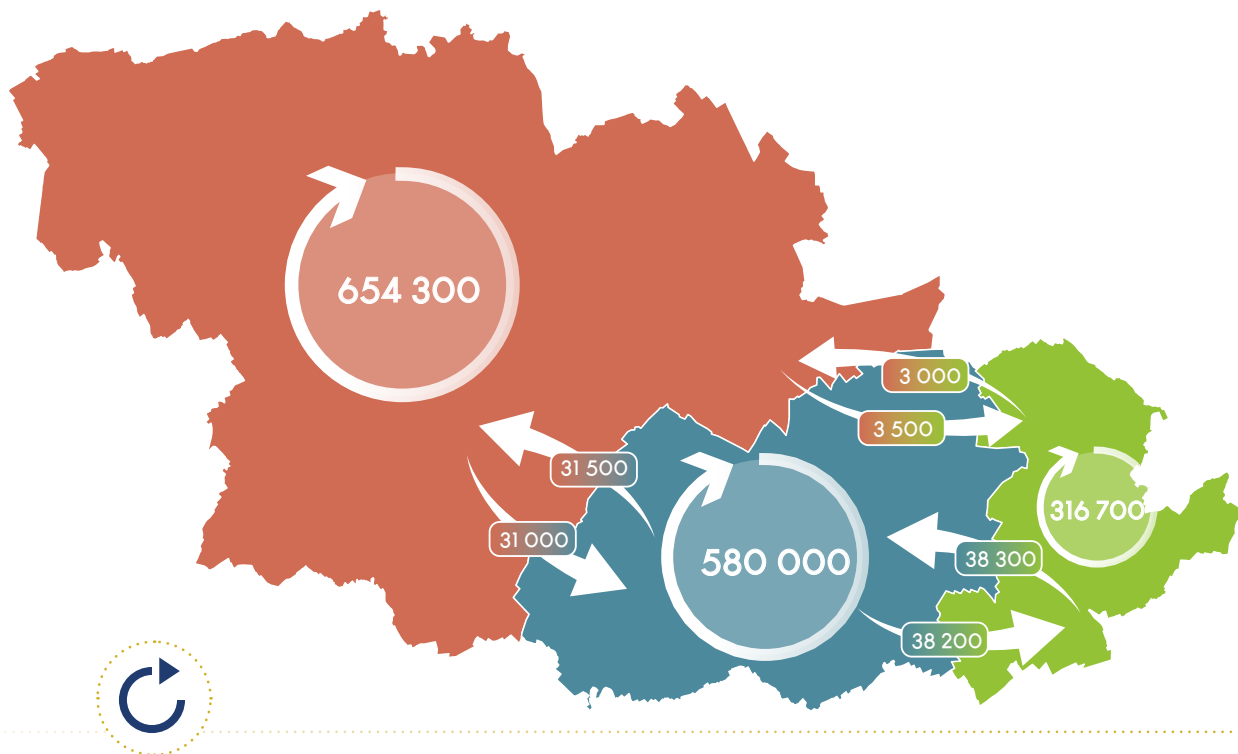
1,24

C'est le nombre moyen de véhicule par ménage !

Principaux déplacements :

Flux, modes et motifs

PRINCIPAUX FLUX DE DÉPLACEMENTS INTERNES AU TERRITOIRE D'ARTOIS MOBILITÉS

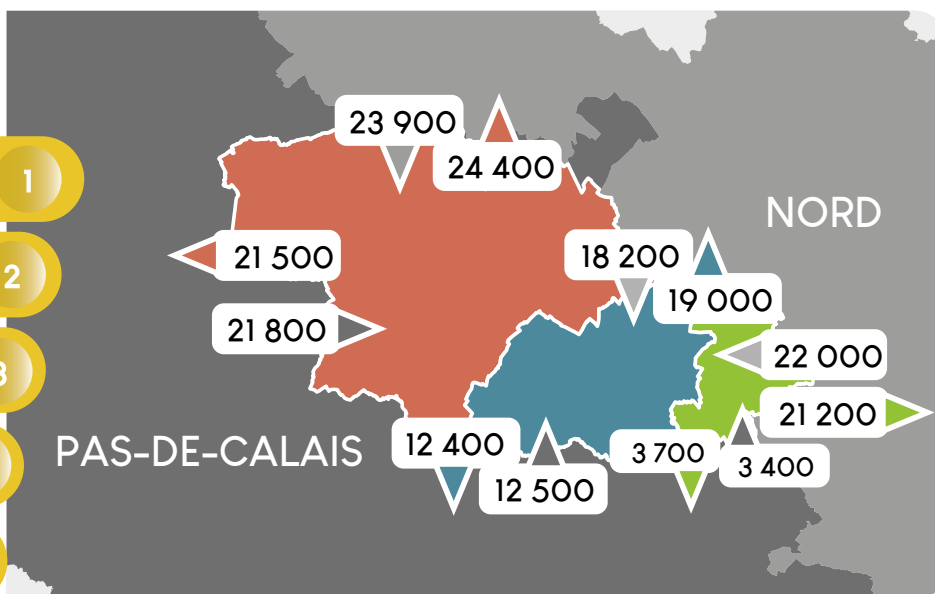


Les habitants se déplacent en **grande majorité à l'intérieur du territoire** d'Artois Mobilités. Les déplacements d'échanges avec les territoires voisins représentent 1 déplacement sur 10. Ce sont ceux dont les points de départ et d'arrivée se trouvent pour l'un à l'intérieur du périmètre et pour l'autre à l'extérieur. Les déplacements dont les points de départ et d'arrivée se trouvent à l'extérieur du périmètre représentent moins de 2% des déplacements.

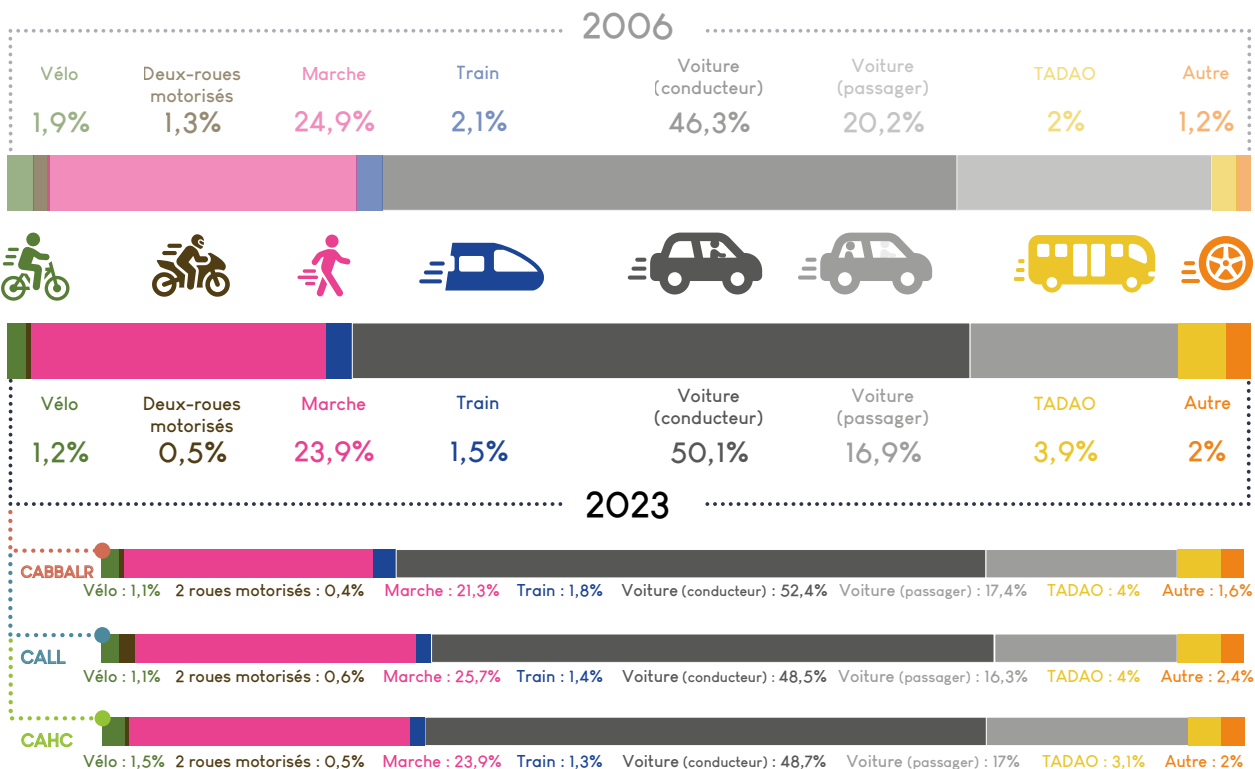
TOP 5
des destinations
fréquentées par les
habitants en dehors du
territoire

- LILLE 1
- ARRAS 2
- AIRE-SUR-LA-LYS 3
- DOUAI 4
- LA BASSÉE 5

PRINCIPAUX FLUX D'ÉCHANGES

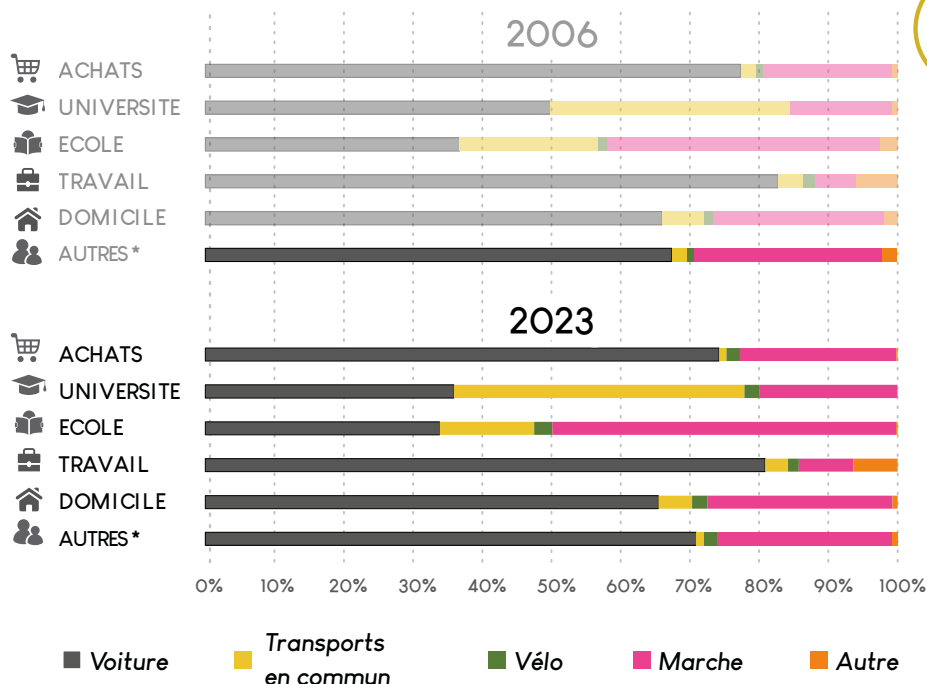


RÉPARTITION DES MODES DE DÉPLACEMENTS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE



La voiture reste le mode de transport le plus utilisé en 2023 (un peu moins de 7 déplacements sur 10) et l'autosolisme progresse car on observe une baisse de la part des déplacements en voiture en tant que passager. Cela est lié en partie à l'augmentation du nombre de véhicules disponibles par foyer (Cf. page 7). La marche à pied et l'usage du vélo stagnent, voire diminuent légèrement par rapport à 2006. A l'inverse, le recours aux bus urbains Tadao a doublé entre 2006 et 2023, ce qui révèle une véritable dynamique de la fréquentation des transports en commun.

RÉPARTITION PAR MOTIF ET PAR MODE



42% des déplacements ont pour origine ou destination le domicile.

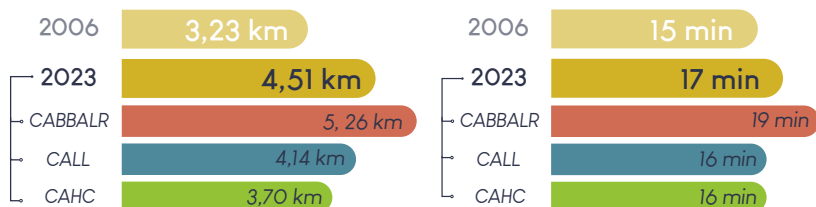
Pour se rendre au travail ou faire des achats, la voiture reste privilégiée. 8 déplacements domicile-travail sur 10 sont réalisés à l'aide d'un véhicule motorisé.

En revanche, la moitié des déplacements à destination d'un établissement scolaire (école, collège, lycée, autre) se fait à pied. Les déplacements vers les lieux d'enseignements supérieurs se font pour un tiers en transport en commun.

* santé, démarches administratives, recherche d'emploi, promenade, crèche...

DISTANCE ET TEMPS DE DÉPLACEMENT

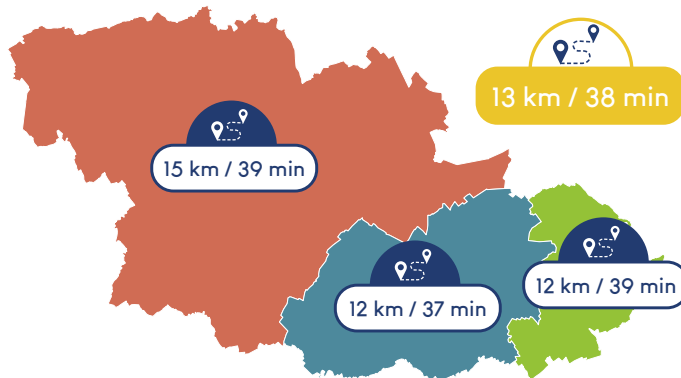
DISTANCE ET DURÉE MOYENNE / DÉPLACEMENT



On observe une augmentation de la distance et de la durée moyenne d'un déplacement réalisé sur le territoire d'Artois Mobilités. Les habitants se déplacent donc moins, mais effectuent des trajets plus longs de 1,3 kilomètres et de 2 minutes supplémentaires par rapport à 2006.

DISTANCE ET TEMPS MOYENS DE DÉPLACEMENTS PAR PERSONNE ET PAR JOUR

En moyenne, un habitant du territoire parcourt 13 kilomètres par jour et consacre 38 minutes par jour à se déplacer. Il existe bien sûr des disparités entre les territoires, les habitants des centres-villes se déplaçant moins loin que ceux résidant dans les zones peu denses ou rurales.



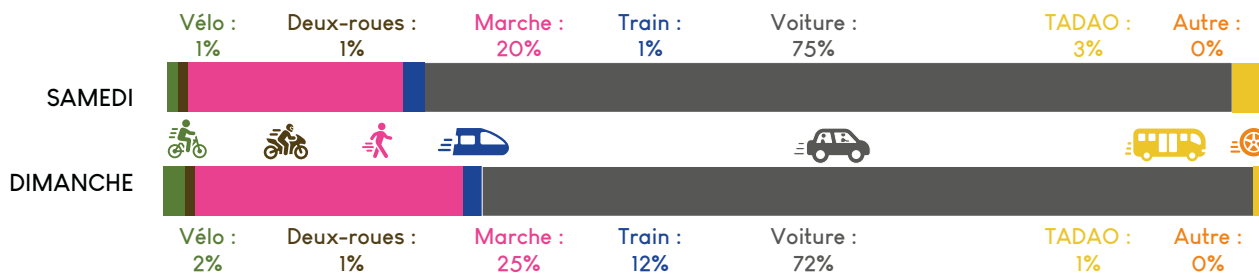
ZOOM SUR LE WEEK-END

NOMBRE DE DÉPLACEMENTS PAR PERSONNE PAR JOUR

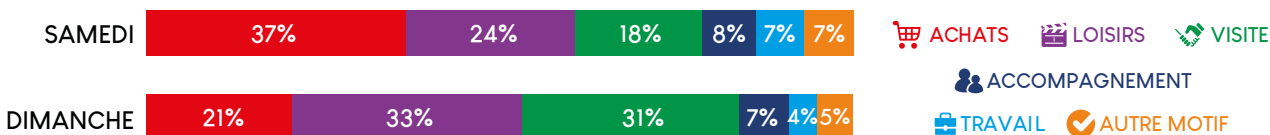


Le week-end, le nombre de déplacements diminue et les habitants utilisent **davantage la voiture**. Le samedi, les habitants se déplacent avant tout pour faire leurs courses. Ce jour-là, seuls 7% des déplacements concernent le motif travail. En revanche, les modes actifs (marche et vélo) sont plus pratiqués le dimanche en lien avec les loisirs et les visites qui représentent plus de la moitié des déplacements.

MODE DE DÉPLACEMENTS



MOTIFS DE DÉPLACEMENTS



Repères de la mobilité sur le territoire

Légende :



NOMBRE DE DÉPLACEMENTS PAR JOUR



NOMBRE DE DÉPLACEMENTS PAR PERSONNE ET PAR JOUR



DISTANCE ET DURÉE MOYENNE PAR JOUR ET PAR PERSONNE



PART DES IMMOBILES



OCCUPATION DES VÉHICULES



EVOLUTION DE LA PART MODALE DES TRANSPORTS EN COMMUN



PARTS MODALES SYNTHETIQUES

MODES MOTORISES (VOITURE + MOTO)



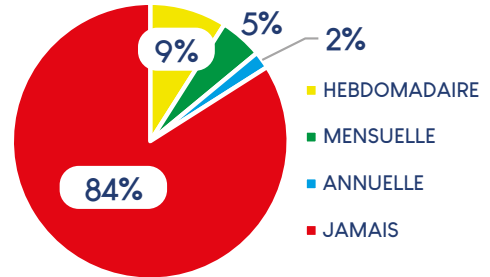
TRANSPORTS EN COMMUN (TADAO+TRAIN)



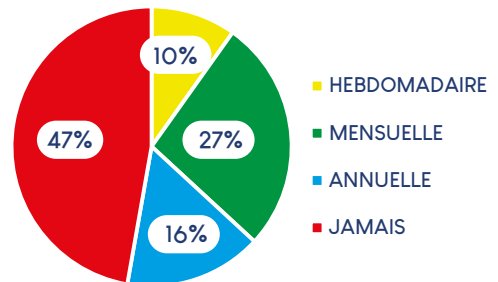
MODES ACTIFS (MARCHE+VÉLO)



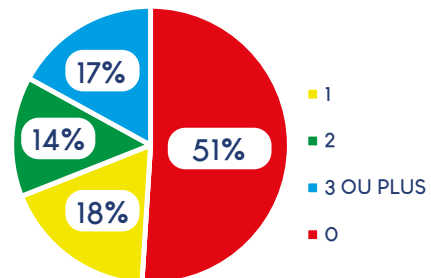
FRÉQUENCE DE RECOURS AU TÉLÉTRAVAIL CHEZ LES PERSONNES AYANT UN EMPLOI



FRÉQUENCE D'UTILISATION DES APPLICATIONS DE LIVRAISON (Repas, courses ou d'autres types d'achats...)



NOMBRE DE VÉLO(S) PAR MÉNAGE



ADJECTIFS DONNÉS PAR LES PARTICIPANTS DE L'ENQUÊTE POUR DÉCRIRE CHAQUE MODE DE DÉPLACEMENT



Enquête Mobilités 2023

Les résultats

